PRÉSENTATION SUCCINCTE DE LA FORMATION

La formation au module B2V Habilitation Électrique s'adresse aux électriciens chargés de travaux d'ordre électrique hors tension, dans un domaine de basse tension.

L'habilitation électrique B2V s'adresse à tous les salariés devant assurer la fonction de chargés de travaux d'ordre électrique en basse tension. Le public visé par ce symbole se compose d'électriciens professionnels.

OBJECTIFS

Former les candidats à l'application des directives de sécurité de la norme NFC 18-510 et permettre à l'employeur sur la base de l'attestation délivrée d'habiliter son salarié qui effectue des opérations sur les installations électriques ou dans le voisinage.

PROGRAMME DE LA FORMATION

Thèmes communs formation initiale

- Énoncer les effets du courant sur le corps humain : électrisation, électrocution, brûlure.
- Citer les noms et les limites des domaines de tension et reconnaître les matériels relevant des ouvrages ou des installations.
- Citer les zones d'environnement et donner leurs limites.
- Connaître les principes de l'habilitation électrique : symboles, limites et formalisation.
- Évaluer les risques électriques et mettre en œuvre les principes généraux de prévention.
- Assurer la surveillance électrique des opérations.
- Décrire la mise en sécurité d'un circuit (mise hors tension, consignation, mise hors de portée) et la vérification d'absence de tension.
- Identifier, vérifier et utiliser les équipements de protection collective.
- Identifier, vérifier et utiliser les équipements de protection individuelle.
- Mettre en œuvre le matériel et l'outillage appropriés, connaître les risques liés à sa manipulation (échelles, outils à main...).
- Décrire et appliquer les procédures et consignes en cas d'accident ou d'incendie dans un environnement électrique.

Thèmes spécifiques B1, B1V, B2, B2V, B2V Essai, H1, H1V, H2, H2V, H2V Essai

- Caractériser les travaux et connaître leurs limites : hors tension, avec ou sans voisinage, en présence de tension, sous tension.
- Connaître le rôle du chargé de consignation et du chargé d'exploitation électrique, respecter leurs instructions et échanger les informations.
- Connaître les limites associées aux symboles d'habilitation.
- Appliquer les mesures de prévention lors des travaux : éliminer le risque, organiser, délimiter, signaler, respecter et faire respecter.
- Identifier les matériels électriques dans leur environnement, reconnaître leurs caractéristiques et leur fonction.
- Utiliser les documents applicables lors de travaux : instructions de sécurité, attestation de consignation, attestation de première étape de consignation, autorisation de travail, avis de fin de travail...
- Identifier les équipements de travail utilisés et les risques associés, les vérifier et les utiliser en sécurité.
- Appliquer les instructions de sécurité pour essais (pour attribut « Essai »).

PÉDAGOGIE

Formation en présentiel :

- En salle de formation pour la partie théorique et pour l'organisation du chantier.
- En atelier d'électricité pour la pratique
- Pédagogie active
- Formation action
- Apports théoriques et techniques

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque formation fait l'objet d'une évaluation des savoirs et des savoir-faire. L'évaluation des savoirs est réalisée à partir d'un questionnaire à choix multiple (QCM).

DUREE

21 heures (3 jours)

PUBLIC CONCERNE

Professionnels électriciens. Opérateurs qualifiés.

PREREQUIS

Avoir, dans le domaine de tension considéré sur les ouvrages ou les installations électriques, des compétences en électricité résultant d'une formation ou d'une pratique professionnelle, et notamment

- Différencier les grandeurs électriques, telles que courant, tension, résistance, puissance, alternatif et continu
- Identifier les dispositifs de protection contre les contacts directs et indirects
- Identifier les équipements électriques dans leur environnement (fonctions : séparation, protection commande, etc.)
- Lire un schéma électrique et reconnaître les matériels à partir de leurs symboles.

CONDITIONS D'ACCES

Aucune condition,

Pour les personnes en situation de handicap, un accompagnement spécifique peut être engagé pour faciliter leur parcours.

LIEUX DE FORMATION



MODALITES D'INSCRIPTION

Sur dossier d'inscription. Session en INTER ou en INTRA.

EFFECTIF

Ouverture de la formation à partir de 6 stagiaires.

MODALITES DE FINANCEMENT

- Financement personnel
- Financement Pôle Emploi
- Plan de développement des compétences



L'évaluation des savoir-faire est réalisée après l'évaluation positive des savoirs et à partir d'une ou plusieurs situations de travail ou d'intervention

INTERVENANT(S), OUTILS ET MOYENS TECHNIQUES

La formation est animée par un formateur justifiant des compétences nécessaires (connaissance de base en prévention, compétence technique, compétence pédagogique adaptée à un public d'adulte) et un titre d'habilitation en adéquation avec la formation dispensée.

Pratique en atelier d'électricité : utilisation de maquettes spécifiques pour réaliser les opérations de connexion et de déconnexion en présence ou non de tension.

TARIF

600 € net de taxes.

DATES

Nous consulter pour toute demande de dates.

Vous souhaitez en savoir plus ?

www.batiment-cfa.bzh

Taux d'insertion Journées Portes Ouvertes Découverte des métiers Conditions d'accessibilité

Toutes nos offres de formation sur

www.batiment-cfa.bzh

Mis à jour le 08/01/2025